



Le **nouvel** Economiste

FRANCE

www.lenouveleconomiste.fr



ECOFIP
Ingénierie & Financement Outre-Mer

ECOFIP acteur de référence en **Girardin Industrielle**
depuis plus de **30 ans**

Interview avec Mélanie Kabla, Directrice de Développement ECOFIP

Depuis 2003, ECOFIP structure des opérations de Girardin industriel au service du financement des entreprises ultramarines. Avec 1,1 milliard d'euros d'investissements financés sur les cinq dernières années, un réseau de sept bureaux et 225 millions d'euros d'investissements réalisés en 2025, ECOFIP met en avant trois piliers : l'ancrage local, la mutualisation des opérations et l'accompagnement dans la durée. Mélanie Kabla, Directrice de Développement, revient sur ce qui distingue aujourd'hui le modèle ECOFIP.

« La qualité d'une opération se joue d'abord sur le terrain. »

Le Girardin industriel est souvent résumé à un avantage fiscal. Qu'y a-t-il derrière ce dispositif ?

Le mécanisme fiscal est bien sûr central : avec une rentabilité de **12 %** en un an, le Girardin industriel permet de faire de son impôt un placement gagnant. Une telle rentabilité est exceptionnelle aujourd'hui.

Néanmoins, il ne faut pas oublier ce que ce dispositif finance concrètement. Les apports des investisseurs contribuent à l'acquisition de matériels productifs neufs, ensuite loués pendant cinq ans à des entreprises ultramarines. Le Girardin industriel répond ainsi à un double objectif : permettre à un particulier résident fiscal français de réduire son impôt tout en facilitant le financement d'équipements nécessaires au développement économique local.

Chez ECOFIP, nous cherchons à rendre ce mécanisme lisible et accessible, avec une offre à partir de 8 000 euros de réduction d'impôt et une souscription réalisée en « one-shot ».

7 BUREAUX ECOFIP DANS LE MONDE



Pourquoi votre présence locale dans les DOM-COM est-elle si importante ?

Parce que la qualité d'une opération se joue d'abord sur le terrain. ECOFIP dispose de sept bureaux, en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie et à Paris. Cette présence permet de mieux connaître les entreprises, les besoins économiques locaux et les matériels financés.

Nos équipes interviennent dans la sélection des dossiers puis dans leur suivi pendant les cinq années d'exploitation. Nous privilégions notamment des matériels standards, non spécifiques ou répondant à une demande locale forte et régulière, ce qui contribue aussi à faciliter une relocation en cas de difficulté d'un exploitant.

Ecofonds composé de 5 à 6 SNC



Comment fonctionne concrètement un ECOFONDS ?

L'ECOFONDS est au cœur de notre approche sur les opérations de plein droit. Un ECOFONDS regroupe 5 à 6 SNC réparties entre plusieurs régions et secteurs d'activité. Chaque SNC comprend entre 1 et 10 locataires soit environ une trentaine d'exploitants au total.

L'objectif est d'éviter qu'un investisseur soit exposé à une seule entreprise, un seul territoire ou un seul matériel. Cette forte mutualisation vient compléter le travail de sélection effectué en amont et le suivi assuré pendant toute la durée de l'opération.

Et si un aléa survient pendant les cinq années d'exploitation ?

La première réponse est opérationnelle : suivre les entreprises, détecter les difficultés et, lorsque cela est nécessaire, pouvoir relouer des matériels adaptés à un autre exploitant. Cette capacité est facilitée par le choix de biens standards et par la présence d'équipes sur place.

La seconde réponse est assurantielle. ECOFIP dispose de plusieurs lignes de responsabilité civile professionnelle, pour un plafond cumulé de 20 millions d'euros, ainsi que d'assurances Chapeau couvrant les risques liés aux exploitants et à la requalification fiscale. Une garantie optionnelle « GPLUS » complète ce dispositif et garantit 100 % de la réduction d'impôt selon ses conditions contractuelles.



Qu'attendent aujourd'hui les CGP d'un monteur en Girardin ?

Ils attendent à la fois de la sécurité, de la lisibilité et de la simplicité dans l'exécution. Nous accompagnons aujourd'hui 436 partenaires CGP avec une formation dédiée, un extranet permettant de réaliser des simulations et des souscriptions dématérialisées, une boîte à outils documentaire et un relevé de situation détaillé pour suivre les investissements de leurs clients au fil des années.

Cette relation de confiance est essentielle. Les distinctions obtenues dans les palmarès Gestion de Fortune et Investissement Conseils sont importantes, mais nous les voyons surtout comme le reflet de notre capacité à rester disponibles, réactifs et à faire évoluer nos services en fonction des besoins de nos partenaires.



MÉLANIE KABLA

1,1 Md€
d'investissements
financés sur les
5 dernières années

225 M€
d'investissements
financés en 2025

11 706
entreprises locataires
sous gestion

16 782
investisseurs
sous gestion

436
partenaires
CGP

Contactez-nous au
01 53 04 90 53
partenaires@ecofip.com
www.ecofip.com

ECOFIP à votre écoute !

☎ 01 53 04 90 53

✉ partenaires@ecofip.com

🌐 www.ecofip.com